

Ce qui a été annoncé par Jean Michel Blanquer pour le en Février 2021

I-Epreuve anticipée de français : qu'est-ce qui change ?

- **Epreuve écrite de français** : pas de changement
- **Epreuve orale de français** : Il y aura cette année **14 textes au minimum** à présenter (au moins trois extraits des œuvres intégrales au programme par objet d'étude, afin de soutenir la préparation des élèves à l'exercice écrit de la dissertation) dans la voie générale ;
- Le nombre de textes est ramené à 7 dans la voie technologique : au moins deux textes extraits d'une œuvre et un texte pour le parcours dans le cadre de l'objet d'étude "Littérature d'idées", auquel est directement corrélé l'exercice de contraction et d'essai ; et au moins un texte (issu de l'œuvre choisie ou du parcours) pour chacun des trois autres objets d'étude.

II-Epreuve de philosophie : aménagement.

- l'épreuve sera aménagée pour prendre en compte les conditions d'apprentissage des élèves depuis mars 2020. Elle comportera trois sujets de dissertation au lieu de deux, qui porteront sur des notions distinctes afin de couvrir le plus largement possible le programme de la classe terminale

III-Quelles sont les dates des épreuves du bac en juin 2021 ?

Les épreuves organisées en fin d'année scolaires sont bien maintenues. Voici le calendrier prévu pour les élèves de Terminale :

- **Les épreuves du grand oral** se dérouleront du **21 juin au 2 juillet**
- **L'épreuve de philosophie** aura lieu le 17 juin. Mais l'épreuve sera aménagée pour prendre en compte les conditions d'apprentissage des élèves depuis mars 2020. Elle comportera trois sujets de dissertation au lieu de deux, qui porteront sur des notions distinctes afin de couvrir le plus largement possible le programme de la classe terminale
- **Pour les élèves de Première, les épreuves anticipées de français écrites se tiendront le 17 juin** ; les épreuves orales s'étendront du 21 juin au 2 juillet.
- Résultats du bac : le 6 juillet 2021
- Oraux de rattrapage : du 7 au 9 juillet 2021